

FEUILLET HEBDOMADAIRE (Page 1)

Beth Hamidrach TORAT HESSED VEDAVID de Saint Brice

www.hessedvedavid.com



N°86

PARACHAT VAYETSE (Béréchit Ch. 28:10 – Ch. 32:3)

11 Kislev 5770 / 28 Novembre



Entrée (St Brice) : 16h40



Sortie (St Brice) : 17h52

THEME : LA TSEDAKA SAUVE DE LA MORT

Dans la Paracha Vayetsé, nous voyons comment Yaacov Avinou s'engage à donner à Hachem une partie de ses biens, ce qui nous donne l'occasion de parler de la Mitsva de la Tsédaka.

La Guémara Chabbat 156b rapporte deux histoires. La première : Chemouel était assis et conversait avec un non juif qui était astrologue. Ils virent deux personnes qui allaient avec leurs faux, couper des joncs au bord de la rivière. Le non juif montra l'un des deux hommes à Chemouel et lui dit que cet homme ne reviendrait pas, car il sera mordu par un serpent. Chemouel lui répondit que si c'est un juif, il reviendra.

La Guémara raconte qu'ils virent les deux hommes revenir. Le non juif s'est approché de celui qui était censé mourir, et il a vu au milieu du fagot, un serpent coupé en deux. L'homme ne s'était pas rendu compte qu'en coupant le jonc, il avait coupé le serpent. Chemouel lui a alors demandé : « As-tu fait une action méritoire aujourd'hui ? » L'homme répondit que selon lui, la seule action que l'on pouvait considérer comme méritante est que dans son travail, chacun mettait sa nourriture dans un grand panier et ensuite, on partageait entre tous. Or, ce matin, il vit qu'il y avait un homme qui n'avait rien amené à manger. Il prit alors sur lui de collecter les pains de chacun et en passant devant l'homme en question, il mit son pain dans le panier et personne ne remarqua rien, tout cela pour ne pas lui faire honte. Chemouel dit : « Je comprends le verset de Michlé qui dit « Tsédaka tatsil mimavet », éne mazal léisrael, il n'y pas de déterminisme pour Israël. »

La deuxième histoire : Un astrologue non juif dit à Rabbi Akiva de ne pas marier sa fille, car le jour de son mariage, elle devait mourir. Rabbi Akiva eut peur mais malgré tout, il maria sa fille. Le lendemain matin du mariage, Rabbi Akiva vit la broche que sa fille avait mise le jour du mariage. Dans cette broche, un serpent était transpercé. Il demanda à sa fille si elle avait fait une action méritoire. Elle répondit que la veille, lorsqu'on servit le repas aux invités, un pauvre vint et demanda à manger. Or, tout le monde était occupé par la sim'ha du mariage, mais elle, lui donna à manger. Rabbi Akiva dit « Tsédaka tatsil mimavet » et « éne mazal léisrael. »

De ces deux textes, nous apprenons trois choses : il existe un destin qui détermine la nature sauf pour Israël, la Tsédaka sauve de la mort et enfin de l'histoire de Chemouel, nous apprenons que la Tsédaka ne consiste pas seulement à donner à un pauvre, mais même aider quelqu'un qui ponctuellement n'a pas et qui est dans une situation délicate. Faire que quelqu'un n'ait pas honte, s'appelle aussi la Tsédaka.

La Tsédaka ne consiste pas seulement à donner à quelqu'un qui n'a pas, mais c'est aussi rendre une situation anormale, acceptable par tous. Expliquons ce troisième point.

Le mot Tsédaka vient de Tsédek, justice. La Tsédaka consiste en fait à rétablir une situation anormale, à rétablir une personne dans son droit. Le fait de combler le manque de tout celui qui est dans une situation défavorable, à qui il manque quelque chose, est de la Tsédaka : c'est une forme de justice.

Comment comprendre ce qu'ont dit Chemouel et Rabbi Akiva : « Tsédaka tatsil mimavet » ? Pourquoi la Tsédaka les a-t-elle sauvés ? Peut-être avaient-ils fait une autre mitsva le matin qui les a sauvés ?

Pour répondre à cette question, il faut expliquer ce qu'on appelle le « mazal ». La Torah pose que le monde a été créé par Hachem. Or, qui dit Création, dit volonté de créer. Il est de la volonté d'Hachem que l'homme naisse, qu'une néchama soit mise dans un corps et qu'elle agisse.

Qui dit volonté, dit obéissance et soumission à cette volonté. Enfin qui dit obéissance à une volonté dit règles.

La vie de l'homme doit donc être régie par des règles. Ainsi, nous voyons dans la nature qu'il en est ainsi. Toute la Création obéit à des règles définies, et cela, jusque dans les plus petits détails de la nature.

FEUILLET HEBDOMADAIRE (Page 2)

Beth Hamidrach TORAT HESSED VEDAVID de Saint Brice

www.hessedvedavid.com



N°86

PARACHAT VAYETSE (Béréchit Ch. 28:10 – Ch. 32:3)

11 Kislev 5770 / 28 Novembre



Entrée (St Brice) : 16h40



Sortie (St Brice) : 17h52

THEME (suite)

Ceci est une preuve qu'il existe une volonté derrière la Création, car si on dit qu'il n'y a pas de volonté mais le hasard, il n'y a aucune raison que cela obéisse à une règle, et donc même s'il existe une règle, elle est le fruit du hasard et donc ce n'est pas une règle car elle peut changer. Or, les lois de la nature sont immuables. Il n'y a donc pas de hasard dans la Création. Ceci est valable aussi bien pour le minéral, le végétal et l'animal.

Ce principe s'applique-t-il aussi pour l'homme ?

Puisque la volonté d'Hachem est que la néchama vienne sur la terre pour produire, pour qu'elle puisse exister, il faut donc lui fixer des règles. La première règle est celle de la vie et de la mort. C'est la seule chose dont nous sommes sûrs, qu'il y a un déterminisme absolu dans ces deux sujets.

Il existe une autre donnée, c'est ce que les Hahamim appellent le « mazal ». Puisque la vie de l'homme obéit à une volonté et qu'elle n'est pas le fruit du hasard, on va la cantonner dans des règles, ce qu'on appelle le déterminisme.

Au niveau collectif, on a constaté que toute société passe par quatre phases : tout d'abord, la phase de la préhistoire, de la construction de la société. Cela mène à ce que l'un soit plus fort que l'autre, ce qu'on appelle l'esclavage qui constitue la deuxième phase. Cela amène à la libération de l'esclave car on ne peut pas maintenir une personne dans une position d'avilissement, ce que les sociologues appellent « l'homme bourgeois » : c'est la troisième phase. Puis la quatrième phase, c'est la révolution.

Ce sont des lois que l'on a constatées dans l'évolution de toutes les sociétés. Nous disons que cela s'appelle le « mazal », mais nous disons que pour Israël, « éne mazal léisrael » !

Ancienne devinette

Pourquoi observe-t-on plus de conversions au judaïsme parmi les descendants d'Essav que parmi ceux d'Ichmaël ?

Réponse

Le 'Hida explique que puisqu'Essav s'est développé dans le ventre de Rivka, il a été imprégné de sa sainteté, et cela même pour les générations futures. Ichmaël, quant à lui, étant issu du ventre de Hagar, n'a pas joui de cette sainteté et ses descendants n'ont donc pas la même aspiration à se convertir au judaïsme.

Nouvelle devinette

Quels sont les deux seuls cas où il est permis d'écrire Chabbat ?